

Règlement et aides Saison 2022 - 2023

Le Comité directeur a décidé de maintenir ses tarifs pour la prochaine saison, avec toujours une remise de 40€ à partir de la 2^e inscription.

La cotisation permet d'assurer le paiement des charges fixes et incompressibles (salaires, assurances, comptabilité externalisée...) et est indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Elle contient une **part fixe OBLIGATOIRE non remboursable de 180€ (part statutaire + Licence)**.

Le règlement peut être découpé en plusieurs chèques (maximum 6) qui seront encaissés entre le 5 et le 10 de chaque mois à partir d'octobre 2022.

Si vous bénéficiez d'aides, leur montant sera déduit de la cotisation. Cependant, vous devrez déposer un chèque de caution par aide perçue, qui sera détruit ou vous sera rendu dès que le Club aura effectivement perçu la subvention.

Pour les Comité d'Entreprise, une facture peut être délivrée sur demande.

Le Club des Vikings de Rouen adhère aux dispositifs d'aides suivants * :

Le PASS'76 (aide du département de 50 €)

Les familles doivent aller [sur le portail des téléservices](#) à compter du 1er octobre 2022 et s'inscrire sur la plateforme. Elles y déposent leur document scanné (ARS ou AEEH). Ensuite, la famille inscrit son enfant au sein d'une structure sportive et/ou culturelle partenaire du dispositif.

→ *Chèque de caution, rendu ou détruit dès récupération de la subvention.*

Atouts Normandie (aide de la région de 30€)

Les bénéficiaires doivent être inscrit dans un lycée normand mais également le volet "loisirs" s'adresse à tous les 15-25 ans. Ils créent un compte via la plateforme [Espace bénéficiaire \(normandie.fr\)](#), adhèrent aux avantages "Loisirs" puis déclenchent un prépaiement pour utiliser leur avantage "Sport et pratique artistique" en recherchant la structure sportive de leur choix.

→ *Chèque de caution, rendu ou détruit dès récupération de la subvention.*

Pass'Sport (aide de l'Etat de 50 €)

Aucune démarche. Courrier reçu par les familles, à présenter lors de l'inscription.

→ *Chèque de caution, rendu ou détruit dès récupération de la subvention.*

* Il existe d'autres dispositifs, n'hésitez pas à demander si Le Club des Vikings peut accepter d'autres aides lors de l'inscription. Une réponse vous sera aussitôt apportée.

Centre Sportif Guy Boissière
Piscine de l'Île Lacroix
Avenue Jacques Chastellain
76000 ROUEN

☎ 02 35 98 53 30

☎ 07 50 65 59 52

✉ clubvikingsrouen@gmail.com

  [vikings-rouen.com](https://www.vikings-rouen.com)

Ecole de natation
Natation course
Eau libre
Perfectionnement
Maîtres
Water-Polo
Forme / Santé / Bien-être
Aquagygm / Aquabike

De l'école de natation aux Jeux Olympiques, une même passion, la natation !